COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM

DU CRI DU CŒUR À LA VOIX DES JUSTES

LE COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM

ŒUVRER À LA RECONNAISSANCE DES JUSTES PARMI LES NATIONS DE FRANCE

« Tous la chape de haine et de nuit tombé sur la France dans les années d'occupation nazie, des lumières, par milliers, naturèrent la résistance. Hommes par l'institut Yad Vashem de Jérusalem "Justes parmi les Nations", la plus haute distinction de l'État d'Israël, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, d'autres restés anonymes, ont sauvé des juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »

— Simone Veil

Le Comité français pour Yad Vashem est une association loi 1901 dont la mission est de venir en soutien aux actions de Yad Vashem — Institut international pour la Mémoire de la Shoah à Jérusalem.

Créé en 1986, il œuvre sur son réseau de bénévoles sur tout le territoire. Le Comité œuvre pour la transmission de l'histoire de la Shoah, afin de lutter contre la négationnisme, l'antisémitisme et toute forme de racisme.

Ses missions consistent à :

CRÉER DES LIEUX PORTEURS DE MÉMOIRE EN HOMMAGE AUX JUSTES PARMI LES NATIONS DE FRANCE

Depuis 2012, le Comité s'attache à développer le Réseau des Villes et Villages des Justes de France. Il rassemble les communes désireuses de transmettre les valeurs de courage, d'humanité et de liberté qui lui incombé ces femmes et ces hommes pendant la Seconde Guerre mondiale.

PARTICIPER À L'ACTION MÉMORIELLE ET À LA TRANSMISSION DE L'HISTOIRE DE LA SHOAH — ÉDUQUER ET TRANSMETTRE

Des séminaires de formation à l'enseignement de la Shoah sont organisés chaque année. Ils s'adressent aux enseignants français du primaire et du secondaire. Ils réunissent en France des chercheurs et des professeurs d'universités françaises et israéliennes. Et l'École internationale d'enseignement de la Shoah de Yad Vashem à Jérusalem.

CONTRIBUER À RECUEILLIR LES FEUILLES DE TÉMOIGNAGES SUR LES JUIFS DISPARUS ET LES SURVIVANTS DE LA SHOAH

« Et je leur donnerai, dans ma maison et dans mes murs un monument (Yad) et un nom (Shem) qui ne serait jamais effacé. »
— Livre d'Isaïe, 56,5

Retrouver l'identité de chacune des 6 millions de victimes de la Shoah afin que chaque juif assassiné soit inscrit dans la Salle des Noms à Yad Vashem.

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

Denise Aguadich-Paulin

Elle a reçu le titre de Juste parmi les Nations le 17 décembre 1989 par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

« J'étais horrifiée de cette hypocrisie et je me suis dit à moi-même: Eh bien puisque c'est ça le monde, eh bien je n'irai sûrement pas et je m'emploierai à soigner les pauvres et les malades. Ce que je fis, voilà toute ma vocation ici-dedans. Vous voyez comme ça, peut-être une petite chose, une étincelle qui met le feu. »

– Témoignage de Denise Aguadich-Paulin

C'est l'histoire d'une femme remarquable. Denise Paulin, Sœur Joséphine de Notre-Dame de Sion, qui a rejoint une congrégation classée de « Sainte Chrétienne », destinée à sauver des juifs de la barbarie nazie.

C'est en juillet 1943, que Denise décide de quitter précipitamment Grenoble pour rejoindre Paris, la police ayant découvert ses activités clandestines.

Elle y contacte l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) à laquelle elle offre ses services.

Avec une grande détermination, faisant fi du danger, elle modifie tous ses contacts et ressources pour trouver des refuges pour les enfants, leur procurer des cartes d'identité et de fausses cartes d'identité.

Elle réussit même parfois à les faire sortir de camps d'internement et à les faire passer en Suisse.

Elle organise des missions pour l'OSE, et notamment des voyages en train, dès 40 enfants à destination du Maine.

Et guerre terminée, Denise se rend de village en village pour rechercher de la situation des enfants.

En 1945, Denise a pris sont rajetté à vie religieuse, se nomme désormais Sœur Agnès-Marie, de confession juive, et mettra au monde une fille Inès.

Henriette Launay & sa fille Henriette

Elles ont reçu le titre de Juste parmi les Nations le 28 avril 2002 par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

« Je suis heureuse de partager ce moment extraordinaire avec toi, toi qui as résisté. Et tu es là, pleine de jeunesse et d'enthousiasme. Tu es la France que j'ai aimée. »

– Terre Jarage de Edith Traitson

C'est l'histoire de deux femmes remarquables. Henriette Launay et sa fille qui souvent durant la guerre Mireille Pygniak et sa fille. Henriette Bochenek-Launay, âgée de 19 ans vit dans une lomerie, âgée de 19 ans, vit dans une lomerie à Saint-André-de-la-Marche, en Maine-et-Loire, avec sa mère, quand en 1940, au moment de l'exode, la Mairie de la commune lance un appel aux habitants, pour loger les nombreux réfugiés qui ont fui devant les troupes allemandes. Sans hésiter, Henriette et sa mère acceptent d'héberger une jeune femme et son bébé : Mireille Pygniak et sa fille Edith, âgées d'une et 3 semaines. Après quelques semaines à Saint-André, Mireille part en laissant sa fille à la garde de sa mère et de sa fille Henriette pendant un an, celle-ci endossant le rôle de marraine.

À 19 ans cette année, les mesures antijuives et la mort de son père en déportation, obligent Mireille à laisser sa fille chez les Launay où elle est chaque et considérée comme l'enfant de la famille. Pourtant le risque est grand car les Allemands circulent dans le village et les voisins sont au courant de l'identité de Mireille.

Grâce à cet amour et à l'affection des Launay, Edith gardera le souvenir d'une enfance heureuse dans un climat pourtant à hostile.

Edith, installée en Israël, a invité Henriette pour qu'elle puisse Une son nom dans l'allée des Justes.

Ce lien indéfectible n'est pourtant jusqu'en mars 2019 où Edith viendra en France filer le centenaire d'Henriette.

Sœur Sainte Monique, née Geneviève Cadart

Elle a reçu le titre de Juste parmi les Nations le 31 octobre 2019, à titre posthume, par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

« Alors que nous sommes entrés dans une période de post-vérité, alors que les ministres s'entourent, alors que les rédacteurs télécopieurs de l'Histoire révisent dans l'espace médiatique, c'est un devoir d'être vigilant et de rappeler les faits et la tragédie de la Shoah. Personne ne peut oublier ou ignorer ce qui se passa. Personne ne peut diminuer son importance. »

— Jean-Paul II, 23 mars 2000, Yad Vashem

C'est l'histoire d'une femme remarquable,

Sœur Sainte Monique, et d'un tout petit garçon juif, Georges Gross, dit Jojo.

Au cœur de l'été 1942, car petit bonhomme de deux ans et demi, arrive à l'hôpital Saint-Gatien des Augustines. L'hôpital est réquisitionné par les nazis et abonde de soldats allemands.

Gravement atteint par une infection du rein, Jojo n'est pas en mesure de donner son nom et son prénom. On sait de lui, seulement, que sa famille est israélite.

Jojo est alors en nourrice, à la campagne au moment de l'annexion de ses parents et de ses frères.

Sœur Sainte Monique le prend sous sa protection et décide de le garder même après qu'il soit guéri.

Il va rester deux ans, jusqu'à la Libération, chyé et dorloté par ses Sœurs, ainsi que l'équipe hospitalière malgré le danger d'une dénonciation.

Après la guerre, Sœur Sainte Monique n'a plus de nouvelles de son Jojo. Jusqu'à un beau jour de 1981 où, à revient sur le lieu du sauvetage.

Les retrouvailles sont pleines de joie et d'émotion.

Georges Gross apprendra que Sœurs que son père Maurice s'était engagé volontaire dans l'armée française, en mai 1940 mais avait été fait prisonnier. Il avait été interné dans un stalag, Mirlade, il est remvoyé en France en 1943 mais décédé. Il sera déporté sans retour à Auschwitz en juin 1943 par convoi 59. Sa femme, et ses frères, d'où s'étaient réfugiés en Indre-et-Loire avant d'être arrêtés et internés au camp de la Lunule à Nemo.

Par la suite, Suzy partira d'Angers pour Auschwitz par le convoi 8 du 20 juillet 1942. Jacques et Claude partiront de Drancy pour Auschwitz par le convoi 31 du 11 septembre 1942. Tous seront assassinés à Auschwitz.

LA DÉCLARATION DE REPENTANCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, 1997

Le 30 septembre 1997 à Drancy, des évêques de France, évoqué la Shoah, fassent repentance, reconnaissent officiellement et publiquement que devant l'emplacer du drame et le consolées tout du crime, trop de pasteurs de l'Église ont, par leur silence, offensé l'Église elle-même et sa mission.

« Aujourd'hui, nous confessons que ce silence fut une faute. [...] Nous confessons cette faute.
Nous implorons le pardon de Dieu et demandons au peuple juif d'entendre cette parole de repentance. »

Quelques mois plus tard, Rome produira à son tour un texte allant dans la même sens. En effet, le 16 mars 1998, un document approuvé par Jean-Paul II et publié par le secrétariat romain pour les relations avec le judaïsme, reconnaît que « l'enseignement du mépris » a favorisé l'antisémitisme et la génocide des Juifs.

Liste des Évêques, signataires du texte, et brève prise de décisions et § y eu des camps d'internement sous le régime de Vichy

Diocèse	Évêque	Camp d'internement
Saint-Denis en France	Mgr de Berranger	Drancy
Besançon	Mgr Thomas-sou	Compiègne
Orléans	Mgr Picandet	Pithiviers et Beaune-la-Rolande
Angers	Mgr Orchampt	Angers
Poitiers	Mgr Rumeau	Poitiers
Bordeaux	M. le Cal Liçi	Mérignac
Avignon	Mgr Mc Mme	Gurs
Toulouse	Mgr Mc mas	Recebedou et Noé
Perpignan	Mgr Fort	Rivesaltes, Argelès, Saint-Cyprien
Montpellier	Mgr Rivet	Agde
Marseille	Mgr Fiandino	Aubagne
Aix-en-Provence	Mgr Billa	Les Milles
Nice	Mgr Rémond	Vernet
Fréjus	Mgr de Monteon	Le Vernet
Gap	Mgr Mirabel	Saint-Sulpice, Brens
Limoges	Mgr Rastier	Nexon

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

« Qui sauve une vie, sauve l'humanité toute entière. »

LES JUSTES PARMI LES NATIONS

« Ce qu'ils ont en commun, c'est cette part de folie même face au danger, qui fait que rien ne résiste à l'appel de l'autre, et l'autre, et la peur, et l'égoïsme. »

– Simone Veil

Pendant la Shoah, six millions de Juifs ont été exterminés, des milliers de communautés ont été détruites et une richesse culturelle a été décimée. Malgré les souffrances endurées, les auteurs de la Shoah n'ont pas contenté dans l'amertume et la vengeance. Ils ont préféré se consacrer à la construction d'une nouvelle vie. En 1953, le jeune État juif et son peuple ont décidé de créer à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Héros et des Martyrs de la Shoah — YAD VASHEM. Ce mémorial juif centralise la recherche, la documentation, la commémoration et l'éducation de la mémoire de la Shoah.

Une des missions de Yad Vashem est de rendre hommage à des personnes non-juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés, menacés de déportation ou de mort par l'occupant nazi. Fondé sur le principe que chacun est individuellement responsable de ses actes, ce concept vise à honorer ces personnes qui ont choisi d'être à contre-courant pendant cette période sombre de l'humanité. Les « Justes parmi les Nations » prouvent que, même dans des situations d'intense pression physique et psychologique, la résistance est possible et que l'on peut s'opposer à la barbarie.

Ceci dans ce but que depuis 1953, une commission, présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël, est chargée d'octroyer aux sauveteurs le titre de « Juste parmi les Nations », le plus haute distinction décernée par l'État d'Israël.

Les personnes reconnues « Justes Parmi les Nations » reçoivent une médaille et un diplôme honorifique. Ils obtiennent le citoyenneté d'honneur de l'État d'Israël et sont gravé dans le jardin des Justes parmi les Nations de Yad Vashem, à Jérusalem.

Sur la médaille est gravée une citation du Talmud :
« Qui sauve une vie, sauve l'humanité toute entière. »

Au 1er janvier 2022, le titre de Juste parmi la Nations a été décerné à plus de 28 000 personnes à travers le monde, dont plus de 4 420 en France.

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

Monseigneur Jules-Géraud Saliège

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations le 8 juillet 1969, par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Monseigneur Jules-Géraud Saliège (1864-1956) archevêque de Toulouse, est un ardent défenseur des Juifs. En particulier, il s'efforce d'améliorer leur situation dans les camps de détention du sud-ouest de la France.

Dès le 23 novembre 1941, Monseigneur Saliège, dans un contexte où la violence est souvent de mise dans l'Église, envoie aux curésdes de l'Est de Vichy, une lettre pastorale contre les lois antijuives. En août 1942, il obtient des informations précises au sujet des premières déportations des camps de détention au camp de transit de Drancy. Le dimanche 23 août 1942, dans toutes les églises de l'archidiocèse de Toulouse, il fait lire une lettre pastorale de protestation rédigée par ses soins :

« Les Juifs sont des hommes,
les Juives sont des femmes.
Les étrangers sont des hommes,
les étrangères sont des femmes.
Tout n'est pas permis contre eux [...].
Ils font partie d'a genre humain.
Ils sont nos frères, comme tant d'autres. »

En l'espace d'une nuit, le document devient un manifeste. Des centaines de milliers d'exemplaires sont copiés et distribués par des membres de la Résistance partout en France.

Les historiens considèrent la protestation de Monseigneur Saliège comme ayant largement contribué à une prise de conscience de l'opinion publique française cette année-là et à l'affrontement du soutien au régime du Gouvernement de Vichy.

Monseigneur Saliège enjoint les prêtres et les moniales de son archidiocèse à cacher des Juifs, en particulier des enfants. Sur instruction du ministère de l'intérieur, le préfet de Toulouse exerce des pressions accompagnées de menaces, pour essayer de dissuader la lecture de la lettre pastorale de Monseigneur Saliège. Un chevalier, ainsi que les prêtres du diocèse, résistent à ces pressions avec beaucoup de courage et de noblesse d'esprit.

Monseigneur Saliège est fait Compagnon de la Libération par le Général de Gaulle le 7 août 1945 et créé cardinal le 18 février 1946.

Monseigneur Pierre-Marie Théas

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations en 1969, par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Monseigneur Pierre-Marie Théas (1894-1977) est évêque de Montauban, lorsqu'à 1916 1942, avec d'autres évêques français, il s'engage contre les mesures antijuives, notamment après la rafle du Vel' d'Hiv. Le 23 août 1942, Jules Saliège, archevêque de Toulouse voisin, lequel l'évêque de Montauban est en étroite relation, fait lire dans son diocèse une lettre dénonçant ces événements.

Le 30 août 1942, le gouvernement de Vichy organise des rafles à Montauban et dans le département du Tarn-et-Garonne.

Monseigneur Pierre-Marie Théas rédige une lettre de protestation.

Mais Rose Ginette, sa fidèle secrétaire, dissimulant dans le guidon de son vélo ce message de soutien aux Juifs, la distribue dans toutes les paroisses du diocèse. Elle sera lue dans toutes les églises aux messes du 30 août 1942.

« Des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue avec la perspective des plus grands dangers. Je proclame que tous les hommes, soyons ou non, soyons, sont frères [...]
que tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des États. »

— Cette lettre sera publiée dans le journal clandestin, Témoignage Chrétien

Monseigneur Pierre-Marie Théas présente également contre un départ des jeunes hommes au Service de Travail Obligatoire (STO).

Le 6 mai 1944, Monseigneur Pierre-Marie Théas adresse une lettre au Chef de la Kommandantur dans laquelle il condamne les exactions commises par les troupes SS de la Division Reich le 2 mai 1944 à Montpezat-de-Quercy. Il est arrêté le 9 juin 1944 par la Gestapo, le même jour que Mgr Jules Saliège. Emprisonné à Toulouse, il est interné avec Jean Bogliet, maire de Villemur-sur-Tarn, au camp de Compiègne.

Monseigneur Pierre-Marie Théas est libéré le 31 août 1944 par le 28ème US Infantry Division.

Le cardinal Pierre Gerlier

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations le 15 juillet 1990, à titre posthume, par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Le cardinal Pierre Gerlier (1880-1965), est archevêque de Lyon et Primat des Gaules de 1937 à 1965.

Il dénonce dans une lettre lue dans toutes les églises de Lyon, la traque honteuse des Juifs et exprime les religieux à ouvrir leurs monastères. Ce sera de fer entre le cardinal Gerlier et les autorités de l'État de Vichy, d'un grand retentissement dans l'opinion publique.

Sa prise de position va même inciter à Décrypt, notamment dans un article du 12 septembre 1940 intitulé « Une noble attitude des évêques français », dans le journal, *le Libéral de Fribourg*.

De son côté, Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, et partisan résolu de la collaboration, demande au chef supérieur des SS et de la police allemande en France, le général SS Carl Oberg, de ne plus formuler de nouvelles revendications sur la question juive, « à cause de la fâcheuse sens prise de l'Église de Lyon ».

En 2021, pour la commémoration du 75e anniversaire des rafles, sur proposition de Hélène Kleinfeld, une plaque est posée à Ménestreau en mémoire du sauvetage des enfants.

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR